

AMENAGEMENT : la Région Hauts-de-France adopte le volet mobilités de son contrat de plan Etat-Région

Fin novembre, la [REGION HAUTS-DE-FRANCE](#) a adopté le volet mobilités de son premier contrat de plan Etat-Région 2021-2027, signé en janvier dernier. La Région Hauts-de-France va ainsi investir la même somme que l'État (693 millions d'euros) pour accélérer la décarbonation des mobilités sur la période 2023-2027. Les cinq axes prioritaires sont le développement du ferroviaire, du transport fluvial, l'aménagement du réseau routier, l'aménagement portuaire et l'aménagement des véloroutes. www.hautsdefrance.fr